

Les registres paroissiaux et les registres de catholicité

L'évolution de l'état civil en quelques dates :

- Ordonnance de Villers-Cotterêts (10-25 août 1539), édictée par François I^{er} avec la tenue des registres en langue française, et non plus en latin, par les curés.
- Ordonnance de Blois (mai 1579), par le roi Henri III, impose l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures (registres BMS).
- Ordonnance de Saint-Germain-en-Laye (avril 1667) de Louis XIV, vise à en assurer la tenue en double exemplaire ; un registre restant dans la paroisse, le second étant déposé au greffe du bailliage ou de la sénéchaussée (administrations royales).
- Déclaration du roi Louis XV (9 avril 1736) qui généralise cette obligation, assortie de la signature des parties.
- Décret du 20 septembre 1792 de l'Assemblée législative laïcise la tenue de l'état civil des citoyens

Après 1792, les registres de catholicité sont la continuité de ces registres paroissiaux.

Les paroisses continuent d'enregistrer les événements de la vie catholique ; les registres de catholicité consignent alors les baptêmes, les mariages religieux et les sépultures célébrés au sein de l'Eglise.

Les registres de catholicité ont été déposés par l'Evêché de Troyes et concerne de nombreuses communes de l'Aube, sur une période allant de 1795 à 1931, selon les paroisses.

L'inventaire des registres de catholicité référencé en 112J, peut être consulté sur notre site internet ([rubrique recherche > inventaire des archives](#))

Le saviez-vous ?

- ① *Avant l'ordonnance de François I^{er}, les registres étaient donc tenus par les curés en langue latine... mais nous n'avons que très peu de registres paroissiaux avant 1539. Les plus anciens registres paroissiaux présents aux Archives départementales de l'Aube concernent l'église Saint Jacques au Nonnains : le registre émane des fonds municipaux de la ville de Troyes ; les baptêmes et mariages y sont consignés dès 1535 ! et vous pouvez les consulter là... [État civil de la ville de Troyes \(1535-1922\) \(archives-aube.fr\)](#)*

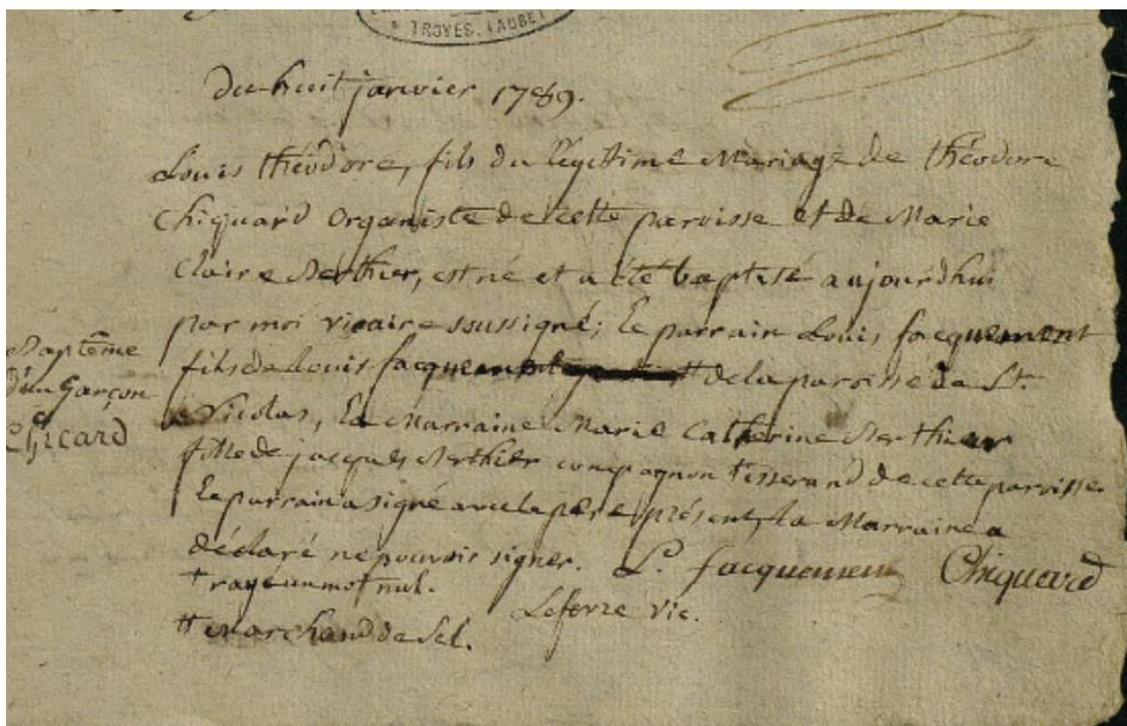
1. Baptêmes

Les éléments nécessaires à votre recherche :

- Nom et prénoms
- Date

Ce que vous pouvez trouver concernant la personne :

- Nom et prénoms
- Date de naissance et de baptême
- Genre



Extrait du registre de la paroisse de saint Frobert de Troyes, 1789, 387GG 05 79 (Archives municipales de Troyes)

Ce que vous allez trouver concernant les parents* :

- Nom et prénoms
- Indication sur leur mariage
- Profession exercée
- La paroisse de résidence

* Liste non exhaustive et non systématique et dépendant des pratiques de l'ecclésiastique.

Ce que vous pouvez trouver concernant les parrains* :

- Nom et prénoms
- Nom et prénom du père des parrains
- Profession exercée par le père des parrains
- Paroisse de résidence

* Liste non exhaustive et non systématique

2. Mariages

Les éléments nécessaires à votre recherche :

- Nom de famille d'au moins un époux (surtout celui du marié)
- Date



Ce que vous pouvez trouver concernant les époux* :

- Nom et prénoms
- Age
- Date du mariage
- Date et lieu de naissance
- Paroisse de résidence
- Professions exercées
- Mention de dispense
- Le nom des témoins et leurs liens de parenté avec les époux
- Les signatures des mariés, témoins, et l'ecclésiastique.

* Liste non exhaustive et non systématique



Ce que vous pouvez trouver concernant les parents des époux* :

- Nom et prénoms
- Paroisse de résidence
- Indication sur leur décès
- Professions exercées

* Liste non exhaustive et non systématique



Le saviez-vous ?

- ① *Sous l'Ancien Régime, l'Officialité épiscopale est l'instance compétente pour juger les procédures liées aux mariages. Les dispenses de mariage, pour affinité spirituelle ou pour consanguinité par exemple, sont enregistrées par l'officialité. Par ailleurs, les divorces n'existent pas... mais il peut y avoir des annulations de mariage !*
Vous trouverez aussi bien les dispenses que les annulations dans l'inventaire qui est consultable sur notre site internet ([rubrique recherche > inventaire des archives](#)), et dans la rubrique des documents numérisés [là](#).
- ① *On trouve également des enquêtes et des productions de généalogies réalisées lors de mariages et des dispenses de parenté. Il complète le fonds Registres de l'officialité de Troyes, dans la rubrique « Archives anciennes ». Cliquez sur [Causes matrimoniales \(1633 - 1772\) \(archives-aube.fr\)](#) !*

3. Sépultures

Les éléments nécessaires à votre recherche :

- Nom et prénoms
- Date



Ce que vous pouvez trouver concernant la personne* :

- Nom et prénoms
- Date, lieu de décès
- Age
- Profession exercée
- Lieu de résidence

* Liste non exhaustive et non systématique et dépendant des pratiques de l'ecclésiastique.



Ce que vous pouvez trouver concernant les parents* :

- Nom et prénoms (si le décédé est un enfant mineur)
- Mention du décès des parents (si le décédé est un enfant mineur)

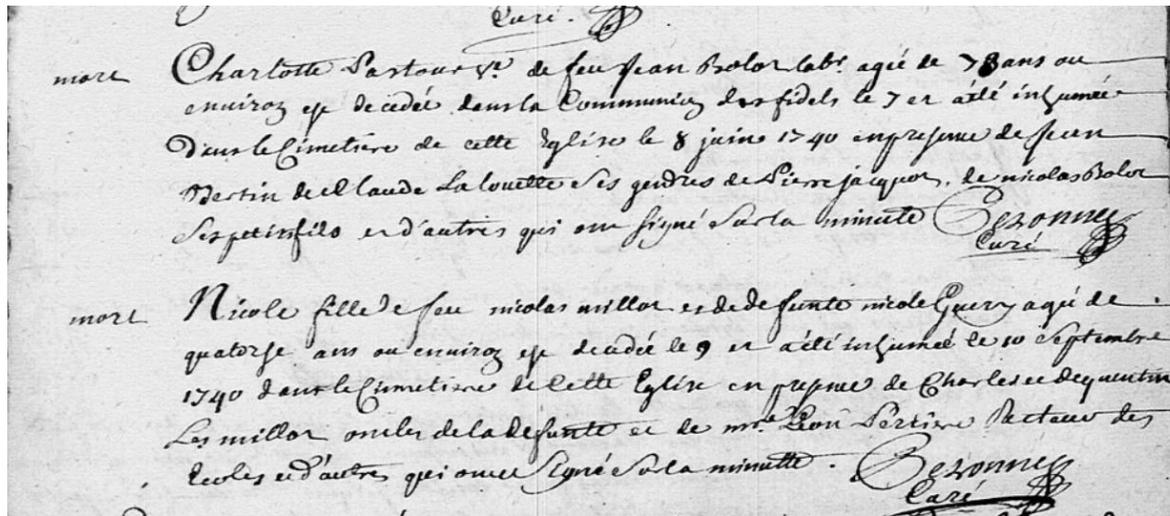
* Liste non exhaustive et non systématique et dépendant des pratiques de l'ecclésiastique.



Ce que vous pouvez trouver concernant les témoins* :

- Nom et prénoms
- Profession exercée
- Lien de parenté avec le décédé

* Liste non exhaustive et non systématique et dépendant des pratiques de l'ecclésiastique.



Extrait du registre de Yèvres-le-Petit 1570 1740 4E445 01, vue 170